

Question d'actualité de Caroline Cassart, Députée,  
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Économie,  
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,  
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,  
de l'Agriculture, de l'IFAPME  
et des Centres de compétences, concernant  
**L'accord commercial  
entre l'Union européenne et le Mexique**

**QA**

Monsieur le Ministre,

L'Union européenne vient de conclure un accord commercial avec le Mexique pour ouvrir le marché européen aux viandes bovines mexicaines et ce, à hauteur de 20.000 tonnes par an. Quelle est votre position à ce sujet? Une concertation intra-belge a-t-elle déjà eu lieu?

Je vous remercie.

**Suivi de la question:**

➔ Séance plénière du 06/05/2020

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle les questions d'actualité de:

- ❖ Mme Ryckmans à M. Di Rupo, Ministre-Président du GW, sur « l'annonce surprise par la Commission européenne de la conclusion des négociations sur un nouveau traité entre l'Union européenne et le Mexique »;
- ❖ Mme Cassart-Mailleux à M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences, sur « l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mexique ».

En l'absence de M. le Ministre-Président Di Rupo, excusé, Mme la Ministre Morreale répondra en son nom et au nom du Gouvernement wallon. La parole est à Mme Ryckmans pour poser sa question.

**Mme Ryckmans (Ecolo).** - Madame la Ministre, le 28 avril dernier, la Commission européenne a annoncé la conclusion d'un accord de traité dit de nouvelle génération entre l'Union européenne et le Mexique. Le commissaire Phil Hogan, commissaire au Commerce, s'est félicité des avancées vers une libéralisation totale des échanges: 99 % des échanges, quasiment tous, se feraient sans aucun droit de douane entre l'Union européenne et le Mexique. Cela veut dire des facilités pour certaines exportations de chocolat ou de fromage

européen, mais aussi et surtout, et une fois de plus, des importations de 20.000 tonnes de contingents de viande en provenance du Mexique, ce que dénoncent les agriculteurs, en particulier les éleveurs bovins déjà lourdement impactés par ces traités de libre-échange. Cette annonce a évidemment choqué aussi les parlementaires, éloignés des discussions en plein COVID-19. Pendant cette pandémie, les stratégies européennes sur le Green Deal et sur la PAC reçoivent un coup d'arrêt, les accords commerciaux, eux, continuent.

Je remercie Mme Morreale de répondre pour le ministre-président aux trois questions que je lui adresse. Dans quelle mesure la Wallonie a-t-elle été tenue au courant des négociations depuis 2018? A-t-elle été associée dans le cadre de ces négociations? Quelles sont les initiatives prises ou les positions qui auraient été tenues?

En pleine crise du COVID-19, un tel traité n'est-il pas contradictoire avec la volonté de plus d'autonomie alimentaire de la Wallonie et une nécessaire relocalisation de secteurs stratégiques, comme l'alimentation, ce qui a déjà été évoqué ici dans le cadre de la crise du coronavirus? Pour conclure, quels sont les impacts possibles de ce traité pour la Wallonie? Quelles sont les initiatives que prévoit de prendre le ministre-président en réaction?

**Mme Cassart-Mailleux (MR).** - Madame la Ministre, comme vient de le dire Mme Ryckmans, le 28 avril, nous avons inauguré un accord entre l'Union européenne et le Mexique, par rapport à un libre échange qui aurait vu le jour. J'aurais aimé avoir quelques précisions par rapport à cet accord. On a longuement parlé du MERCOSUR. Je sais que ce n'est pas la même chose, mais cela porte à confusion. Je voudrais avoir des précisions.

Avez-vous connaissance de cet accord? Des contacts avec le commissaire européen à l'Agriculture ont-ils été pris? Il semblerait, une fois de plus, que, dans le dernier sprint, ce serait évidemment le secteur agricole qui aurait fait la monnaie d'échange et nous le regrettons. Je ne suis pas une protectionniste. Comme vient de le dire Mme Ryckmans, nous devons avoir des échanges, nous devons avoir des exportations. Nous sommes un pays exportateur. Ici, je pense que l'agriculture, en plus particulier le secteur bovin, ne devait pas être la monnaie d'échange.

Avez-vous un calendrier par rapport à cet accord? Les États membres doivent-ils le ratifier ou est-il d'application maintenant? Quelle est la position de la Région wallonne par rapport à cet accord? Quelles sont les initiatives que vous allez prendre par rapport à cet accord ou le Ministre-Président pourrait prendre par rapport à cet accord?

C'est vrai que pour le secteur agricole qui est dans une crise assez importante, les conditions sanitaires que nous mettons en œuvre et les conditions pour la production sont évidemment très scrupuleuses par ici en Région wallonne et dans les États membres. Importer de la marchandise ou de la viande bovine dans d'autres conditions dans notre Europe ne me semble évidemment pas du tout un bon signal, surtout où nous parlons de circuits courts et de manger du local. Quel est le message que nous pouvons faire pour rassurer le monde agricole?

**Mme Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes.** - Mesdames les députées, je voudrais excuser à nouveau le Ministre-Président qui est retenu au Conseil national de sécurité.

Vous dire que l'annonce de la conclusion de cet accord que le Gouvernement a découvert dans la presse démontre à nouveau l'incohérence, parce qu'en pleine crise COVID, d'un côté la Commission européenne dit « *il faut relocaliser les productions, notamment les productions alimentaires* », d'un autre côté, on va ouvrir un champ incroyable par rapport à la production alimentaire qui viendrait d'extrêmement loin, dans des conditions sanitaires qui sont aussi très différentes des nôtres.

Sur la conclusion des négociations entre l'Union européenne et le Mexique, cela ne porte pas sur un nouvel accord, mais sur la modernisation d'un certain nombre de pans qui portaient notamment sur le développement durable, la propriété intellectuelle, les marchés publics. Il y avait un mandat qui était octroyé à la Commission européenne en 2016. La Région wallonne, au moment où elle a dû se prononcer pour donner ce mandat, s'y était opposée – c'était à l'époque M. Magnette qui était Ministre-Président –, considérant que les balises n'étaient pas suffisantes, notamment par rapport à la question des listes négatives. Il y a eu une opposition de mandat, mais cette position n'a pas été retenue au niveau global de la Belgique.

On a une opposition au niveau de la Wallonie pour la protection des investissements.

Vous savez que pour le moment il y a des discussions notamment en lien avec le CETA et on attendait d'avoir les informations. On essayait de voir si l'on pouvait avoir un accord, auquel cas on pouvait l'appliquer sur l'ensemble des autres traités en fonction de l'accord qui pourrait intervenir.

Autre problème, c'est le problème des agriculteurs et le Ministre de l'Agriculture en parlera évidemment bien plus longuement, mais cela pose un problème parce que, encore une fois, on compare des pommes et des poires. On va impacter un secteur qui, aujourd'hui, est déjà lourdement impacté, ce secteur est dans la survie et on va les mettre à mal avec de la nourriture qui n'aura pas été élevée dans des conditions identiques aux nôtres et donc les prix, forcément, ne seront pas différents. Cela va les conduire, je crois, à une crise que nous devons éviter. Se pose aussi les questions de santé par rapport aux normes phytosanitaires et des impacts particulièrement importants pour ce secteur.

Le point qui pourrait paraître positif c'est toute l'ouverture sur le développement durable parce que l'on demande à ce que l'on tienne compte des accords de Paris, que l'on tienne compte de la convention OIT sur le travail, la convention Nations-Unies sur le changement climatique et le principe des précautions. Mais ce n'est pas suffisant parce que ce n'est pas contraignant. Par ailleurs, sur le règlement des différends, il semblerait – mais encore une fois on n'a pas eu l'occasion de l'analyser parce que nous avons lu les informations dans la presse, aussi étonnant et à nouveau incohérent que cela puisse paraître – que les informations sur le règlement des différends soient peut-être inférieures aux normes qui avaient fait l'objet d'un accord précédemment.

La suite des opérations s'effectuera en septembre. C'est à ce moment-là que l'on finalisera l'accord avec des discussions qui étaient encore bilatérales et que nous serons consultés. La question des pleins pouvoirs se posera.

L'opacité de la décision nous semble problématique puisque, je vous l'ai dit, on l'apprend par la presse. Croyez-bien que si nous avons été vigilants, nous le sommes encore et nous le resterons dans les prochains mois d'ici septembre pour réagir au niveau du Gouvernement et peut-être avec la société dans son ensemble.

**M. Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.** - Mesdames les députées, en complément de ce qui vient d'être indiqué par ma collègue: confirmation du fait que l'on est en mai 2016, la Wallonie a exprimé son opposition au mandat et elle a réitéré par écrit son opposition au mandat de négociation de la modernisation de cet accord existant.

Cependant, la réunion du COREPER, l'organe qui rassemble les différents interlocuteurs le 11 mai, cette opposition au mandat – Bruxelles ne s'est pas exprimée, la Flandre y était favorable – n'a pas été traduite dans les faits. Puisqu'il y avait une divergence belge, il n'y a pas eu ni d'expression positive ni d'expression négative et les négociations ont continué. Situation évidemment très difficile puisque lorsque le Gouvernement suivant est installé, on a un point de départ de négociations de 50.000 tonnes de produits viandoux. On n'a de cesse d'essayer de diminuer ces quantités pour arriver aujourd'hui à 10.000 tonnes d'équivalents poids carcasses et par ailleurs 10.000 tonnes d'abats de bœuf. Il n'empêche, malgré tous ces efforts, je le dis très clairement, cela ne va pas.

On a exigé, à de nombreuses reprises, une étude qui mesure les effets cumulés des importations, que ce soit d'autres produits, agricole ou de la viande. Cette étude cumulée n'est pas là. Le but est de mesurer les conséquences sur notre marché. De plus, il n'y a pas de gestion qui soit raisonnable des marchés européens.

On est en situation de crise dans le secteur de la viande comme dans le secteur du lait. Il ne faut pas consacrer cette énergie à négocier, même des contingents que l'on a pu réduire pour les amener sur le marché européen tant que l'on n'a pas réglé la question du marché européen, tant que l'on n'a pas les études d'impacts cumulés et tant que l'on n'a pas répondu à ce qui est l'attente des agriculteurs.

Raisonnablement, il devrait pouvoir exercer leur métier de nourrir, de le faire dans des conditions de résilience raisonnable, et de le faire avec un maximum de proximité. Raison pour laquelle je ne peux qu'exprimer mon opposition à ce texte et singulièrement à son volet agricole, d'autant plus que, je vous l'annonce déjà, d'autres textes vont venir. Je pense notamment à un texte avec le Chili, ou encore avec d'autres.

**Mme Ryckmans (Ecolo).** - Je remercie Mme et M. les ministres pour cette prise de position très claire sur le refus de ce traité tel qu'il est présenté maintenant, comme vous l'avez dit, dans la plus grande opacité; même le mandat de négociation n'est pas public.

Il faudra rester très attentif, vous l'avez été jusqu'à présent, d'une part pour tenter d'en limiter les impacts négatifs, mais maintenant pour vous y opposer.

Un tel traité est incompatible avec la logique et la stratégie que la Wallonie veut établir en matière d'autonomie alimentaire, incompatible avec même les stratégies de l'Europe en matière de Green Deal. C'est une attention que nous garderons et nous reviendrons certainement là-dessus.

Sachez aussi que l'on peut se réjouir d'apprendre que la France et les Pays-Bas demandent par exemple tout récemment que les chapitres sur le développement durable dans les accords de libre commerce soient rendus plus contraignants par le biais d'une modulation des tarifs douaniers en fonction des efforts et des progrès réellement accomplis. C'est certainement une position dans laquelle la Wallonie pourra s'inscrire.

**Mme Cassart-Mailleux (MR).** - Merci, Madame et Monsieur les ministres pour la réponse que vous avez pu nous fournir. Elle est très claire, votre position est là. À un moment donné, le travail doit continuer à être là, mais je sais que le Gouvernement va s'y atteler. Nous avons jusqu'au mois de septembre. Le secteur agricole ne peut pas en permanence être une monnaie d'échange dans ces accords. Nous devons être clairs par rapport à ce point. Nous avons des normes bien spécifiques, nous devons arrêter d'envahir l'Europe avec de la viande bovine qui ne respecte pas les normes que nous appliquons ici en agriculture.

L'agriculture est en pleine crise maintenant. C'est vrai que ce traité a été négocié de manière opaque – vous l'avez dit, Madame Ryckmans –, nous ne pouvons pas le conditionner. Il faudra à un moment donné demander à l'Union européenne ce qu'elle veut exactement, quel schéma souhaite-elle pour l'agriculture? Elle met la négociation de la politique agricole commune de côté et, à côté de cela, elle négocie des accords de libre-échange. À un moment donné, il faudra être clair par rapport à la position et à l'agriculture que l'on souhaite défendre dans cette Europe.